



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous cherchez à offrir un cadeau original à un passionné de sport automobile ? Voici le cadeau idéal : le stage **RM1 DRIVING SESSION** organisé une fois par mois au sein du Karting Test Track.

Ce stage, basé sur le modèle des stages monoplace, a pour objectif de faire découvrir et acquérir les notions du pilotage automobile au volant d'un kart hors du commun.

Outre le cadre exceptionnel dans lequel il a lieu, ce stage présente plusieurs atouts :

Le rapport poids/puissance du RM1 : 1cv / 5kg, ce qui équivaut à une Mégane ou une Golf qui développerait 300 cv,

Une accessibilité déconcertante, permettant l'utilisation instantanée de 90 % du potentiel du matériel mis à disposition,

Le grand nombre de tours réalisés,

Le chronométrage permettant de quantifier la progression de chacun.

Dans l'espoir que ce produit saura répondre à vos attentes, nous restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements et vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.

Frédéric JULIEN
Karting Manager



2012

RM1 DRIVING SESSION Particuliers

Vous rêvez de venir fouler le tarmac du plus prestigieux circuit du monde ?

Grâce au Circuit Paul Ricard Karting Test Track, passez du rêve à la réalité !

Offrez à vos proches, ou à vous-même, lors d'une journée inoubliable, le privilège de piloter un kart exceptionnel sur la toute nouvelle piste de karting du circuit le plus moderne et le plus sélect du monde : le Circuit Paul Ricard High Tech Test Track.

Au programme de votre RM1 DRIVING SESSION

8h45 : accueil dans le temple de la F1: le Circuit Paul Ricard HTTT

Accès au complexe du Karting Test Track, petit-déjeuner café et viennoiseries. Présentation de vos instructeurs diplômés et du programme de la journée.

9h00-12h30 ou 14H-17h30: le Stage...

Au menu : Tout au long de ce stage un moniteur, vous conseillera afin que votre progression soit constante. Conseils théoriques sur la technique de pilotage d'un kart de compétition, règles de sécurité spécifiques au circuit, position de conduite, utilisation de la boîte, freinage dégressif, transfert de charge, étude des trajectoires...

La remise de votre équipement de pilotage (combinaison, casque & gants) sera suivie d'un briefing sécurité.

Première série Master : une session « Découverte » de 10 mn au volant de notre kart loisir (Master 4tps/ 270cc/ 11cv) vous permettra de faire une première approche du circuit et de sa trajectoire idéale.



2012

Étude de virage : série de quatre à cinq passages dans le dévers qui précède et conditionne la ligne droite des stands. La trajectoire idéale sera alors matérialisée au sol par des clous.

Deuxième série Master: cette nouvelle série de 10 mn, vous permettra de quantifier le bénéfice de cette étude de virage.

Séries RM1 : au cours de ces séries de 7 tours, vous découvrirez le pilotage d'un véritable kart de compétition : le Rotax RM1 (2tps/ 125cc/ 34cv / Boîte 2 rapports).

Proclamation des résultats...

Remise des diplômes : à l'issue du stage chaque participant recevra un diplôme souvenir, ainsi qu'un dossier comprenant l'intégralité des chronos réalisés durant la matinée.

Cocktail de clôture : une coupe de champagne bien méritée, accompagnera la remise des diplômes.

Tarif TTC (selon descriptif ci-dessus)

Pilote

à partir de 230 € TTC/ pers.

Accompagnant (inclus open-bar, cocktail)

15 € TTC/ pers.

Dates pour 2012 :

19 février 9h, 18 mars 9h, 14 avril 14h, 6 mai 9h, 17 juin 9h,

8 juillet 9h, 26 août 9h, 21 octobre 9h, 18 novembre 9h, 9 décembre 9h.



2012

Bulletin d'inscription RM1 DRIVING SESSION Particuliers :

Je soussigné,déclare avoir pris connaissance du programme détaillé du Stage de Pilotage RM1 et accepter les conditions générales de vente, et demande l'inscription de :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Né le :/...../..... Taille :Cm

Pour le stage du :

19 février 9h, 18 mars 9h, 14 avril 14h, 6 mai 9h, 17 juin 9h, 8 juillet 9h,

26 août 9h, 21 octobre 9h, 18 novembre 9h, 9 décembre 9h.

Qualité	Détails	Montant
Pilote	- Droit d'accès au Circuit Paul Ricard - RM1 DRIVING SESSION : 2 séries de 10 mn au volant du MASTER 4 tps 1 étude de virage 2 séries de RM1 2 tps (7 tours) - Cocktail de fin de stage - Assurances Responsabilité civile & Individuelle contre les accidents corporels	<input type="checkbox"/> 230 € TTC
	Option : 3 ^{ème} série RM1 2 tps (7 tours)	<input type="checkbox"/> 45 € TTC
Accompagnant	- Droit d'accès au Circuit Paul Ricard - Open bar & Cocktail de fin de stage	<input type="checkbox"/> 15 € TTC
Total TTC :	 € TTC

Je désire recevoir l'accusé de réception du présent bulletin d'inscription à l'adresse suivante :

.....
.....

Code postal : **Ville :**

Le contrat sera définitivement enregistré suite au paiement de l'intégralité du montant TTC à la commande avec un exemplaire du contrat signé précédé de la mention « bon pour accord ». Le paiement devra nous être versé au plus tard **15 jours avant le stage**. Règlement à effectuer par **chèque bancaire à l'ordre de Excelis**. Un exemplaire **par personne** à retourner signé et accompagné du règlement.

Signature précédée de la mention « bon pour accord »



2012

RM1 DRIVING SESSION Particuliers

Conditions générales de vente et de participation (1/2) :

Article 1 :

Les stages de pilotage sont organisés par EXCELIS SA exploitante du *Circuit Paul Ricard Karting Test Track*, 2760 route des hauts du camp, 83330 Le Castellet - France.

Article 2 :

La participation aux Stages de Pilotage RM1 s'adresse uniquement aux personnes âgées de 16 ans révolus et plus. Pour les mineurs, le bulletin d'inscription devra impérativement être signé par le parent titulaire de l'autorité parentale (Pièces à fournir : copie livret de famille, et des cartes d'identité du parent et du mineur).

Article 3 :

La vente d'un stage est parfaite dès que le bulletin d'inscription signé par le client, accompagné d'un chèque libellé au nom d'EXCELIS correspondant aux droits d'inscription (activités sportives et activités annexes) est reçu et accepté par la direction du *Circuit Paul Ricard Karting Test Track*. Les droits d'inscription seront encaissés au plus tard 15 jours avant la date du stage.

Article 4 :

Le tarif des activités comprend : les locations de matériel, les réservations de piste, les autorisations éventuelles d'activités, la pédagogie et l'organisation, l'encadrement pédagogique et technique.

Le prix des prestations est ferme et définitif dès la signature du bon de commande et l'acceptation de la direction du *Circuit Paul Ricard Karting Test Track*, et ce pour une durée de 6 mois à compter de la date de signature du bon de commande par le client. Passé ce délai, la direction du *Circuit Paul Ricard Karting Test Track* se réserve le droit de modifier les prix.

Article 5 :

En cas d'accident survenu en l'absence de faute intentionnelle du stagiaire, une assurance complémentaire " individuelle protection accidents " souscrite auprès de ACE Insurance S.A-N.V. est prévue en faveur des participants en cas de décès, d'infirmité permanente, du paiement des frais médicaux.

Article 6 :

Chaque participant suit, à l'exception des dispositions de l'article 5, les stages organisés par le *Circuit Paul Ricard Karting Test Track* à ses risques et périls. Il renonce à tous droits et recours au-delà des montants ci-dessus énoncés tant à l'encontre du *Circuit Paul Ricard Karting Test Track* que de ses partenaires ou autres personnes rattachées à l'organisation des stages. Cette renonciation n'est pas applicable en cas de faute intentionnelle ou particulièrement grave dans l'organisation.



2012

RM1 DRIVING SESSION Particuliers

Conditions générales de vente et de participation (2/2) :

Article 7 :

Une bonne discipline est exigée pendant la durée des stages. Les responsables de stage ou les moniteurs ont toute latitude pour donner toutes instructions aux stagiaires qui s'engagent à les respecter. Les participants sont tenus de respecter les règles de sécurité présentées par le responsable de l'activité. En cas de manquement grave aux règles de sécurité de la discipline pratiquée et après avertissement du responsable du stage ou des moniteurs, le responsable de l'activité est habilité à exclure immédiatement les participants en infraction. Dans ce cas, le ou les stagiaires concernés ne sauraient prétendre au remboursement de leur droit à inscription.

Article 8 :

En cas d'annulation d'une confirmation de stage, celle-ci est redevable des dédits suivants :

- 50 % du montant total des prestations en cas d'annulation entre 15 et 30 jours avant la date du stage.
- 100 % du montant total des prestations en cas d'annulation ou de changement moins de 15 jours avant.

L'annulation du stage doit être faite par écrit. Les délais indiqués ci-dessus commencent à courir à compter de la date de réception par le Circuit Paul Ricard Karting Test Track de la lettre d'annulation en recommandé.

Article 9 :

Le *Circuit Paul Ricard Karting Test Track* se réserve le droit de modifier, d'annuler ou de reporter un stage pour motif grave, ou cas de force majeure. On entend par motif grave : guerre, tremblement de terre, inondation, grève, tempête, intempéries graves ou toute situation indépendante de la volonté du *Circuit Paul Ricard Karting Test Track* mettant en danger la sécurité des participants et du personnel d'encadrement. Dans ce cas, le droit d'inscription est intégralement remboursé à l'exclusion de toute autre indemnité de quelque nature qu'elle soit. On entend par cas de force majeure : tout incident survenant pendant la journée du stage interférant au bon déroulement du programme retenu, panne mécanique, non-disponibilité d'une ou plusieurs voitures suite à une panne mécanique ou un accident, pluie abondante, etc.... Dans ce cas, le programme de la journée est adapté en fonction des circonstances en accord avec le client et le droit d'inscription est révisé à hauteur de la différence de prestation à l'exclusion de toute autre indemnité de quelque nature qu'elle soit.

Article 10 :

Pour être recevable la réservation d'un stage *Circuit Paul Ricard Karting Test Track* doit être faite par courrier, accompagnée des droits d'inscriptions et à adresser à :

Circuit Paul Ricard Karting Test Track - 2760, route des hauts du camp 83330 Le Castellet

Article 11 :

Le *Circuit Paul Ricard Karting Test Track* se réserve le droit d'apporter toutes modifications au dit contrat.

Si modifications il y a, celles-ci feront l'objet d'un avenant entre le *Circuit Paul Ricard Karting Test Track* et la partie contractante.

Article 12 :

Le tribunal compétent pour toute interprétation du contrat sera le tribunal de TOULON.



*Bon cadeau pour un pilote à l'occasion d'un
STAGE DE PILOTAGE RM 1*

